

INFORMATIONS POST AGO

CITY CARS

Siège Social : 31 Rue des usines Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 juin 2023, la société CITY CARS publie ci-dessous :

- I. Les résolutions adoptées.
- II. Le bilan après affectation du résultat de l'exercice 2022
- III. L'état des variations des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2022.
- IV. Liste des administrateurs et fonctions exercés dans d'autres sociétés.

I. Résolutions adoptées

Première résolution : Lecture et approbation du rapport de gestion de la Société ainsi que du rapport de gestion du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022

Après avoir entendu l'exposé du rapport de gestion du Conseil d'administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe City Cars relatifs à l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver lesdits rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Deuxième résolution : Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers individuels de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 221.879.572 Dinars Tunisiens et un résultat net de 28.581.663 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Troisième résolution : Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et approbation sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport général des Commissaires aux comptes et examen des états financiers consolidés du Groupe City Cars relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide d'approuver lesdits états financiers faisant ressortir un total bilan de 241.973.055 Dinars Tunisiens et un résultat net de 30.325.763 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Quatrième résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné et approuvé les états financiers l'exercice clos le 31 décembre 2022, décide d'affecter les résultats individuels bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et s'élevant à 28.581.663 Dinars Tunisiens comme suit :

Résultat net :	28.581.663 Dinars Tunisiens
Réserves pour réinvestissement exonéré :	3.000.000 Dinars Tunisiens
Résultats reportés :	18.016.042 Dinars Tunisiens
Bénéfice distribuable :	43.597.705 Dinars Tunisiens
Réserves légales (Plafonnées) :	0 Dinar Tunisien
Dividendes :	22.500.000 Dinars Tunisiens, soit 1,250 Dinar Tunisien par action.
Résultats reportés :	21.097.705 Dinars Tunisiens

Les dividendes correspondent à un dividende brut de 1,250 Dinar Tunisien par action. Le paiement aura lieu le 17 juillet 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Cinquième résolution : Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales et approbation des conventions qui y sont visées

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 200 et suivants et à l'article 475 du Code des sociétés commerciales, décide de prendre acte des conclusions dudit rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Sixième résolution : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et définitif pour l'exécution de leurs mandats de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Septième résolution : Allocation des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer à 9.375 Dinars Tunisiens par Administrateur, le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Huitième résolution : Nomination de deux administrateurs indépendants

Après avoir examiné les dossiers des candidats présélectionnés et désignés par le Conseil d'Administration et sur la base de l'avis favorable rendu par le Conseil du Marché Financier, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'administrateurs indépendants Messieurs Walid Ben Ali et Slim Kallel pour une période de trois (3) années, couvrant les exercices sociaux 2023, 2024 et 2025 et se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Neuvième résolution : Information des actionnaires concernant les postes occupés par les administrateurs dans d'autres sociétés

La Présidente informe les actionnaires des postes occupés par les administrateurs de la Société dans d'autres sociétés, dont le détail est consigné en annexe.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

Dixième résolution : Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents et représentés.

II. Bilan après affectation du résultat de l'exercice 2022

BILAN		
Arrêté au 31 décembre 2022		
<i>(Montants exprimés en dinars Tunisiens)</i>		
ACTIFS	31-déc.-22	31-déc.-21
<i>Actifs non courants</i>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	653 270	648 164
Moins : amortissements	(629 680)	(605 447)
	23 590	42 717
Immobilisations corporelles	19 958 496	19 590 200
Moins : amortissements	(6 958 296)	(5 987 758)
	13 000 200	13 602 442
Immobilisations financières	29 539 800	10 955 600
Moins : provisions	-	-
	29 539 800	10 955 600
Total des actifs immobilisés	42 563 590	24 600 759
Total des actifs non courants	42 563 590	24 600 759
<i>Actifs courants</i>		
Stocks	71 225 334	36 639 506
Moins : provisions	(58 364)	(57 574)
	71 166 970	36 581 933
Clients	15 208 692	10 455 989
Moins : provisions	(65 193)	(40 603)
	15 143 499	10 415 386
Autres actifs courants	674 056	776 454
Placements & autres actifs financiers	89 721 792	108 926 607
Liquidités et équivalents de liquidités	2 609 665	2 707 191
Total des actifs courants	179 315 982	159 407 571
TOTAL DES ACTIFS	221 879 572	184 008 330

BILAN
Arrêté au 31 décembre 2022
(Montants exprimés en dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	31-déc.-22	31-déc.-21
<i>Capitaux propres</i>		
Capital social	18 000 000	18 000 000
Réserves	14 800 000	11 800 000
Autres capitaux propres	108 551	(150 095)
Résultats reportés	21 097 705	18 016 042
<i>Total capitaux propres avant résultat</i>	<i>54 006 257</i>	<i>47 665 947</i>
<i>Total capitaux propres après affectation du résultat</i>	<i>54 006 257</i>	<i>47 665 947</i>
<u>Passifs</u>		
<i>Passifs non courants</i>		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	779 432	994 802
<i>Total des passifs non courants</i>	<i>779 432</i>	<i>994 802</i>
<i>Passifs courants</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	136 294 293	101 347 341
Autres passifs courants	30 799 590	34 000 239
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	-
<i>Total des passifs courants</i>	<i>167 093 883</i>	<i>135 347 580</i>
<i>Total des passifs</i>	<i>167 873 316</i>	<i>136 342 382</i>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	221 879 572	184 008 330

III Etat des variations des capitaux propres après affectation du résultat de l'exercice 2022

	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestissement exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats réportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2022 avant affectation	18 000 000	1 800 000	108 551	10 000 000	-	18 016 042	28 581 663	76 506 256
Affectation du résultat 2022 (PV AGO du 22/06/2023)								
* Affectation en résultats reportés	-	-		-	-	28 581 663	(28 581 663)	-
* Affectation en réserves légales	-	-				-	-	-
* Affectation en réserves pour réinvestissement exonéré	-			3 000 000		(3 000 000)		-
* Dividendes distribués	-	-				(22 500 000)	-	(22 500 000)
Capitaux propres au 31/12/2022 après affectation	18 000 000	1 800 000	108 551	13 000 000	-	21 097 705	-	54 006 256

IV. Liste des administrateurs et fonctions exercées dans d'autres sociétés

<i>Administrateur</i>	<i>Date d'expiration du mandat actuel</i>	<i>Le dernier poste important occupé dans la société/ filiale</i>	<i>Les fonctions principales exercées actuellement et la société pour qui elles le sont</i>
Madame Amel Bouchamaoui	2024	Présidente du conseil d'administration de la société CITY CARS	Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC". Présidente du Conseil d'Administration/administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Al Hidaya Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
Monsieur Khaled Bouchamaoui	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société Al Hidaya Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
AUTOMOBILE INVESTMENT COMPANY (AIC)	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Néant.
Madame Wided Bouchamaoui	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
Monsieur Tarek Bouchamaoui	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société Al Hidaya Agricole. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
Madame Mouna Bouchamaoui	2023	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société Automobile Investment Company "AIC" Administrateur de la société Al Hidaya Agricole. Présidente du conseil/Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Présidente du conseil/Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
Monsieur Zied Bouchamaoui	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société HBG HOLDING. Administrateur de la société AIC. Administrateur de la société AUTO SERVICES TUNISIE. Administrateur de la société ASTORIA IMMOBILIERE. Administrateur de la société JAPANESE MOTORS COMPANY. Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société TUNISIAN FOOD COMPANY.
Monsieur Mohamed Chabchoub	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société TAWASOL GROUPE HOLDING Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société ESSAYAHA Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société RETEL Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société HAYATCOM TUNISIE Président du Conseil d'Administration/Administrateur de la société GRANADA
Monsieur Mohamed Amin Chabchoub	2024	Administrateur de la société CITY CARS	Administrateur de la société TAWASOL GROUPE HOLDING. Administrateur de la société ESSAYAHA. Administrateur de la société RETEL. Administrateur de la société HAYATCOM TUNISIE. Administrateur de la société BAXEL. Administrateur de la société PALMA. Administrateur de la société AIC.
Monsieur Abderrahman Mohamed Akkari	2023	Administrateur de la société CITY CARS	Néant.
Monsieur Walid Ben Ali	2025	Administrateur indépendant de la société CITY CARS	Directeur Général NEXUS GROUPE Président du Conseil de Satoripop S.A
Monsieur Slim Kallel	2025	Administrateur indépendant de la société CITY CARS	Président Forti6 SAS, France et Tunisie